



L'Arédien



BULLETIN MUNICIPAL **HIVER 2025/2026**

SOMMAIRE

Mot du Maire.....	page	2
Travaux.....	pages	3 à 6
Vie communale.....	pages	7 à 9
École.....	page	10
Vie associative.....	pages	11 et 12
Informations.....	page	13
Règlementations.....	page	14
Infos com' com'.....	page	15
Conseils municipaux.....	pages	16 à 18
Budget.....	pages	19 à 21
Sensibilisation.....	page	22
Vie économique.....	page	23 à 24

MOT DU MAIRE

Chères Arédiennes, chers Arédiens,

À l'aube de cette nouvelle année, je souhaite avant tout vous adresser, au nom de l'ensemble du conseil municipal, mes vœux les plus chaleureux. Que 2026 vous apporte santé, sérénité et réussite dans vos projets personnels et familiaux.

L'année écoulée a été riche en actions et en dynamiques collectives. Grâce à l'engagement de chacun – élus, agents municipaux, associations, bénévoles et habitants – notre commune a poursuivi son travail d'amélioration du cadre de vie, de soutien à la vie locale et de préparation des projets qui contribueront, à long terme, au bien-être de tous.

Comme vous le savez, l'année qui s'ouvre sera marquée par les élections municipales. Dans ce contexte, et conformément aux règles qui s'imposent à nous, il ne m'est pas possible de revenir en détail sur l'ensemble des réalisations ou des perspectives en cours. Je tiens néanmoins à saluer le travail accompli collectivement.

J'attire votre attention sur l'article ci-dessous car les règles de scrutins changent.

Je souhaite également exprimer ma profonde gratitude pour la confiance que vous nous accordez et pour la vitalité qui anime notre territoire notamment avec la renaissance du comité des fêtes ! Votre participation aux événements locaux, votre engagement citoyen et vos initiatives contribuent chaque jour à faire de Saint Yrieix un lieu où il fait bon vivre.

Que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la solidarité, du dialogue et de la continuité des projets au service de tous.

Très belle année 2026 à chacune et chacun d'entre vous.

Bien à vous
Romain Chaumeil

**MAIRIE : 6 Rue de la Mairie
19300 ST YRIEIX LE DÉJALAT**

**Nouveaux horaires d'ouverture au public
et du standard téléphonique,
à compter du 01/01/2026 :**

Lundi : 8h30-12h30
Mercredi : 8h30-12h30
Vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30
Fermeture de la mairie : le lundi après-midi,
le mardi et le jeudi.

Téléphone : 05 55 93 09 94

Nouvelle adresse e-mail :
mairie@saintyrieixledejalat.fr

Site internet : **www.saintyrieixledejalat.fr**

Application information et alerte aux habitants :
PanneauPocket

AGENCE POSTALE COMMUNALE :
**6 Rue de la Mairie
19300 ST YRIEIX LE DÉJALAT**

**Nouveaux horaires d'ouverture au public,
à compter du 01/01/2026 :**

Lundi : 8h30-12h30
Mercredi : 8h30-12h30
Vendredi : 8h30-12h30

Téléphone : 05 55 29 07 69

Directeur de la publication : Romain Chaumeil

Rédaction : les membres du conseil municipal
et service administratif

Crédits photos : Mairie de St-Yrieix-le-Déjalat

Conception graphique et impression : SAGEC Imprimerie

Numéro ISSN : 2555-6487

Version numérique : 2556-6512

Tirage : 230 exemplaires

Dépôt légal : février 2026

Population légale INSEE au 01/01/2026 : 331 habitants

CHANGEMENT DU MODE DE SCRUTIN DANS NOTRE COMMUNE (SOURCE : AMRF) :

Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales à St-Yrieix-le-Déjalat. Vous élirez le conseil municipal qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé de conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme St-Yrieix-le-Déjalat, suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, le scrutin de liste paritaire (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est ce que ça change pour vous lors du vote ?

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : **vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer.** Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

Attention : si une liste de candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.

- Chaque liste de candidats respectera la parité, avec une alternance de candidats homme-femme-homme-etc ou femme-homme-femme-etc et ce jusqu'à la fin de la liste.

- Le nombre de candidats sur la liste sera variable : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siègeront par s'ils sont élus : il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).

LA FONTAINE RETROUVE VIE

Après plusieurs années d'arrêt, la fontaine située sur la place fonctionne de nouveau. Bien que récente, elle faisait partie des aménagements appréciés de notre commune, mais des dysfonctionnements techniques avaient fini par la rendre inutilisable.

Les travaux réalisés ces dernières semaines ont permis de remettre en état le système d'alimentation et de filtration, ainsi que d'effectuer quelques réparations nécessaires pour assurer son bon fonctionnement durable.

La fontaine est désormais pleinement opérationnelle et apporte à nouveau une touche de convivialité et de fraîcheur à notre espace public.



TRAVAUX DE VOIRIE

Un marché à bons de commande sur 3 ans (2025-2028) a été remporté par l'entreprise EUROVIA pour réaliser les travaux de voirie suivants :

- *Prévus en 2024 / 2025 et réalisés en 2025 :*
 - Franchesse
 - Route des Veyssières
 - Village des Veyssières
 - Route du Buchelon au Monteil
 - Village de Crouzette
 - Carrefour Croix Grande
 - Chaussades

Une demande de DETR est en cours pour le dernier tronçon pour la voie communale n° 6 de Lanour – Les Pradeleix (virage des Mélèzes jusqu'au bourg de St Yrieix, croisement RD 16).

Des travaux d'amélioration de circulation et d'assainissement ont été effectués sur des chemins ruraux, d'autres vont suivre.

RESTAURATION DU CLOCHER DE L'ÉGLISE



Le clocher de notre église a récemment fait l'objet de travaux de restauration, comprenant le rejointement et le démoissage, afin de préserver sa solidité et son esthétique pour les années à venir. Nous tenons à remercier infiniment une généreuse donatrice, qui a offert la restauration de la façade. Ce geste précieux témoigne d'un attachement profond à notre patrimoine et permet à tous les habitants de profiter pleinement de ce symbole de notre commune.

LES CLOCHES DE L'ÉGLISE EN IMAGES



À l'occasion des récents travaux sur l'église, nous avons eu la chance de pouvoir photographier les cloches et leur mécanisme de plus près, offrant un regard rare sur ce patrimoine sonore et emblématique de notre commune.

Ces images permettent de mieux apprécier la beauté et la complexité de ces instruments, qui rythment la vie de notre village/ ville depuis des générations. Un moment précieux pour redécouvrir un symbole familier sous un angle inédit.



UNE NOUVELLE ENSEIGNE POUR LA BASCULE À LIVRES

La bascule à livres installée sur la place a désormais une belle enseigne en fer forgé, qui apporte une touche esthétique et valorise ce lieu d'échange.



DÉCOUVERTE D'UN Puits ANCIEN DEVANT LA "MAISON FAUCON"

Lors de travaux récents, un puits ancien a été mis au jour devant la "Maison Faucon".

Témoignage discret de notre histoire locale, une remise en valeur permettrait aux habitants et visiteurs de mieux apprécier ce patrimoine méconnu, tout en contribuant à la mise en valeur de notre patrimoine communal.



LE LAVOIR ENTièrement RESTAURÉ

Le lavoir communal, témoin précieux de l'histoire de notre village, a bénéficié d'une restauration complète en essayant de retrouver son identité originelle. L'ouvrage, marqué par le temps, nécessitait une intervention afin de préserver ses matériaux d'origine et de garantir sa stabilité.

Les travaux ont permis de consolider la structure, de nettoyer les pierres, et d'assurer une meilleure protection contre l'humidité. Ce patrimoine, désormais sauvegardé, retrouve toute sa place dans notre paysage et dans la mémoire collective. Il reste désormais l'aménagement autour à finir pour que le projet soit complet. Pour cela, l'aide du PNR nous sera précieuse.



ACQUISITION D'UN BROEUR D'ACCOTEMENT

La commune s'est récemment dotée d'un **broyeur d'accotement**, un nouvel équipement destiné à entretenir plus efficacement nos chemins, routes et espaces verts.

Cet outil permettra de gagner en rapidité et en sécurité lors des travaux de coupe et de débroussaillage, tout en contribuant à l'entretien durable de notre cadre de vie. Une acquisition qui profite directement à la qualité de nos espaces publics et à la sécurité des habitants.



VENTE DE BOIS

En 2025 la commune a vendu pour 74 828 € de bois (éclaircie), et a fait pour 3 195,04€ de travaux (regarnis et dégagement), soit une recette 71 632,96€.

À cela aurait dû s'ajouter 8 000€ environ de bois façonné, mais la météo a retardé le débardage et donc la vente, celle-ci se fera durant le premier trimestre 2026.

VIDEOPROTECTION

Notre commune a rejoint le Corrèze Centre de Supervision Départemental

Le Département de la Corrèze a créé un Centre de Supervision Départemental. Cette initiative permet à notre commune de renforcer notre action de prévention des atteintes aux personnes et aux biens en rejoignant le Syndicat « Corrèze Centre de Supervision Départemental ». Créé début 2024, il compte déjà 72 communes et le Conseil départemental.

Pourquoi ce dispositif ?

Le Centre de Supervision Départemental mutualise les systèmes de vidéoprotection pour permettre aux communes de renforcer la sécurité tout en limitant les coûts. Les caméras installées transmettent leurs images au Centre de Supervision Départemental, situé à Naves, où une équipe habilitée assure la surveillance et collabore, si besoin, avec les services de Police et de Gendarmerie en coordination avec la Préfecture, toujours dans le respect des réglementations en vigueur en matière de respect de la vie privée.

À ce jour, 293 caméras sont opérationnelles sur le territoire corrézien.

Un dispositif au service de notre commune et de l'intérêt général

L'actualité récente nous conforte sur l'intérêt de cette démarche puisque notre commune a subi ces derniers mois diverses incivilités (dépôts sauvages de déchets, dégradations de mobiliers urbains, de la fontaine, ...).

Il n'est évidemment pas question de surveiller la population, mais plutôt d'assurer la sécurité des biens privés et publics par la dissuasion, ou le cas échéant, par la transmission d'informations à nos forces de l'ordre.

Adhérer au Centre de Supervision Départemental, aux côtés des nombreuses autres communes corréziennes, permet donc à notre commune de répondre aux nouveaux enjeux en matière de sécurité sans engager de dépenses superflues. Ainsi, des sites comme la place de l'église, le point propre, l'école et la salle des fêtes sont équipés depuis 2025.



RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

Dans le cadre de la maîtrise des dépenses communales, plusieurs actions ont été menées sur notre éclairage public. Le remplacement progressif des lampadaires par des modèles LED et la suppression de certains points lumineux ont permis de réaliser des économies significatives sur les factures d'électricité.



AGENCE POSTALE COMMUNALE DE ST-YRIEIX-LE-DÉJALAT

À St-Yrieix-le-Déjalat, découvrez les services essentiels de La Poste accessibles dans votre mairie !

L'équipe de La Poste Agence Communale vous accueille au sein d'un espace spécialement aménagé. Vous y êtes accompagné(e) pour accomplir vos principales opérations postales. Si vous êtes client La Banque Postale, vous pouvez bénéficier d'un service de dépannage financier. Grâce à un accès libre et gratuit à Internet, vous avez également accès à vos comptes en ligne sur le site La Banque Postale.

Les services postaux accessibles au sein de La Poste Agence Communale de St-Yrieix-le-Déjalat :

SERVICES COURRIER-COLIS :

- Retrait et dépôt de colis, de lettres et de recommandés
- Affranchissement de colis et de lettres
- Vente de timbres, d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages colis, d'enveloppes de réexpédition et d'emballages Prêt-à-Expédier® Chronopost
- Services de proximité : réexpédition, garde du courrier, pack déménagement

SERVICES FINANCIERS :

- Retrait d'espèces sur un compte de La Banque Postale (compte courant ou livret d'épargne)
- Versement d'espèces pour les professionnels
(Opérations réservées aux clients La Banque Postale ; montant plafonné par période de 7 jours consécutifs)

AUTRES SERVICES :

- Vente de produits La Poste Mobile : cartes SIM, abonnements sans engagement, forfaits + mobile
- Vente de produits et services des partenaires de La Poste -

Agence Postale Communale

6 Rue de la Mairie

19300 ST-YRIEIX-LE-DÉJALAT

Lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h30

Téléphone : 05 55 29 07 69

COLIS DE NOËL

Compte tenu de la fermeture du restaurant l'Herbier Sauvage, la municipalité a offert cette année un colis aux personnes âgées de 70 ans et plus qui sont inscrites sur la liste électorale de la commune. La distribution des colis aux domiciles s'est effectuée par les membres du conseil municipal courant décembre.



ÉTAT CIVIL 2025

Naissances : 3 – Félicitations aux parents !

Mariages de :

- Gladys RAVIDAT et Romain DEMEY
- Amélie DRZAZGA et Mark MOULINES
- Eva DAUMAS et Benjamin MONTEUX

Tous nos vœux de bonheur aux mariés !

Décès : 4 – Toutes nos sincères condoléances aux familles



CÉRÉMONIE DES VŒUX

La traditionnelle cérémonie des vœux s'est tenue récemment au foyer rural, réunissant élus, habitants et représentants des associations. Ce moment convivial a permis de se souhaiter une année 2026 pleine de santé, de réussite et de projets partagés.

L'occasion a également été donnée de souligner l'importance de l'engagement collectif pour la vie locale. Ces instants de rencontre renforcent le lien entre les habitants et leur village, et sont toujours un temps fort de notre vie communale.



CÉRÉMONIES DU 8 MAI ET DU 11 NOVEMBRE

Comme chaque année, la commune a commémoré les événements du **8 mai 1945** et du **11 novembre 1918** lors de cérémonies empreintes de respect et de souvenir.

Cette année, la lecture des noms des anciens combattants a été confiée aux enfants du village, un moment émouvant qui permet de transmettre aux plus jeunes la mémoire et l'importance de ces commémorations. Ces instants rappellent à tous le courage et le sacrifice de ceux qui ont contribué à la paix que nous connaissons aujourd'hui.



COURS DE GYM FITNESS

Cette année encore, un cours hebdomadaire de gym fitness encadré par Florence, diplômée d'État, se tient les lundis à 18h30 au foyer rural (hors vacances scolaires). Ces cours adaptés aux participants sont idéals pour se remettre en forme et la maintenir par un entraînement régulier, efficace et en toute sécurité : renforcement musculaire, cardio, agilité, souplesse, le tout en musique.

Renseignements auprès de Florence, au 06 75 46 98 20

COURS DE YOGA

Les cours de yoga animés par Sylvie BOSCHEL se poursuivent au foyer rural tous les jeudis de 18h30 à 20h (hors vacances scolaires). Le yoga apporte de nombreux bienfaits tant sur le plan physique que mental (flexibilité, renforcement musculaire, meilleur équilibre, amélioration de posture, diminution des douleurs).

**Renseignements au 06 59 55 53 95
ou par mail à : sylvie.boschel@gmail.com**

SAINT-YRIEIX-LE-DÉJALAT DÉCROCHE 4 ÉTOILES POUR LA QUALITÉ DE SON CIEL ÉTOILÉ

La commune de Saint-Yrieix-le-Déjalat vient d'obtenir une distinction remarquable en matière de préservation de l'environnement nocturne. Elle a été récompensée par **4 étoiles pour la qualité de son ciel étoilé**, contre seulement 2 auparavant, marquant ainsi une progression significative.

Cette reconnaissance met en lumière les efforts engagés par la commune pour réduire la pollution lumineuse, notamment grâce à une gestion plus responsable de l'éclairage public. Ces actions contribuent non seulement à la protection de la biodiversité, mais aussi à l'amélioration du cadre de vie des habitants et à la valorisation du patrimoine naturel.

Avec ce nouveau classement, Saint-Yrieix-le-Déjalat s'affirme comme une commune engagée en faveur d'un environnement durable et d'un ciel nocturne préservé, offrant aux habitants comme aux visiteurs la possibilité d'admirer pleinement les étoiles.



UN CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE À L'ÉGLISE

Un magnifique **concert de musique classique** s'est récemment tenu dans notre église, offrant aux habitants un moment magique et inoubliable. L'événement a rencontré un franc succès, rassemblant un public nombreux et enthousiaste.

Nous adressons nos plus sincères remerciements aux musiciens pour leur talent et leur générosité, qui ont permis de faire vibrer notre patrimoine religieux au rythme de belles mélodies. Une soirée mémorable qui restera dans les souvenirs de tous les participants.



ÉCOLE SAINT-YRIEIX-LE-DÉJALAT

La classe unique de Saint-Yrieix-Le-Déjalat accueille des enfants de la Toute Petite Section au CE2. Cette année, il y a 13 maternelles (TPS PS MS GS) et cycle 2 (CE1), soit un total de 14 élèves inscrits. Pour l'année prochaine, les effectifs seront stables avec peut-être une ou deux arrivées supplémentaires.

L'équipe de l'école se compose d'un maître, d'une ATSEM et d'une cantinière. Le maître qui a le rôle de direction et d'enseignant s'occupe de la partie pédagogique et administrative de l'école. Morgane, l'ATSEM, s'occupe des maternelles et assiste le maître dans les apprentissages. Enfin, Calou s'occupe de la partie cantine ainsi que de la garderie du matin et du soir avec aussi une mission d'entretien des locaux.

Depuis 6 ans, l'équipe éducative est stable. La municipalité grâce à son engagement et ses actions permet d'avoir des conditions d'enseignement optimales.

En effet, la mairie a fait de nombreux investissements depuis de nombreuses années.

De plus, le budget de fonctionnement est très suffisant pour mener à bien les projets pédagogiques.

Enfin, la mairie finance aussi le transport lors des séances de piscine ou lors des visites en lien avec les projets de l'école.

Cette année, le projet sur l'année est la découverte de la vie active. Lors de la première période, nous avons visité une ferme pédagogique pour découvrir le métier d'agriculteur. Lors des prochaines périodes, nous irons visiter une caserne de gendarmerie avec la découverte du matériel (hélicoptère), le barrage de Bort pour les métiers techniques, un artisan pour la partie métier manuel.

L'esprit principal de l'école est l'ouverture aux autres et le fait que les maternelles aient de l'entrain pour aller à l'école. Tous les projets engagés respectent le programme national avec une pédagogie tournée vers la manipulation et l'utilisation d'outils variés.

L'effectif réduit permet aussi de mieux s'occuper des plus grands avec une meilleure acquisition des connaissances. Les familles présentes actuellement, l'équipe pédagogique et la mairie restent persuadées de l'importance de conserver une telle école.

Toute l'équipe de l'école vous souhaite une belle fin d'année 2025.



LE COMITÉ DES FÊTES

OYEZ, OYEZ ! Chers Arédiens et chères Arédiennes !

Le Comité des Fêtes de Saint Yrieix le Déjalat a repris du service, un nouveau bureau a été élu à la salle des fêtes du village fin avril 2025.

Un beau dimanche ensoleillé de mai, nous a permis de faire connaissance autour d'un repas partagé sous les pins de la salle des fêtes. Chacun a apporté selon ses envies et nous avons tous fait ripaille dans la joie et la bonne humeur, faisant connaissance avec quelques voisins méconnus. L'historique tournoi de pétanque délaissé, entre Pêret Bel Air et Saint Yrieix, s'est déroulé le dimanche 27 juillet dans une franche gaîté et la buvette allait bon train en toute amitié, entre chaque partie.

Lors de la réunion du comité, début octobre, un programme pour 2026 a été établi et promet de belles journées de divertissements.

Ce programme sera affiché en début d'année à la mairie et déposé dans vos boîtes à lettres.

Le comité des fêtes.



FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Le village se pare de ses plus belles couleurs grâce au travail de trois élus qui s'occupent du fleurissement des massifs, jardinières et espaces publics. Leur action contribue à rendre notre cadre de vie agréable et accueillant pour tous.

L'aide des habitants est la bienvenue !

Si vous souhaitez participer et apporter votre contribution au fleurissement du village, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie. Ensemble, nous pouvons embellir encore davantage notre commune.



CLUB DES RAMEAUX AVEC 60 ADHÉRENTS

Contact : Chantal BAGLIONE : 06.73.58.31.82.

Année 2025 :

- En janvier, 34 personnes étaient présentes pour déguster de délicieuses galettes des rois.
- En mars, 36 convives lors de notre Assemblée Générale, avec un repas concocté par un traiteur.
- En avril organisation d'un LOTO essentiellement alimentaire.
- En juin sortie d'une journée à Felletin pour l'Épopée Diamantaire, repas à Aubusson, et visite de la Cité Internationale de la Tapisserie d'Aubusson.
- En septembre le 12 : Buffet campagnard pour les participants au voyage en Espagne.
- En septembre le 17 : Sortie d'une journée à Toulouse pour découvrir La Cité de l'Espace.
- En octobre de 5 au 9 : Voyage à ROSAS en Espagne, nous étions 27 adhérents, séjour très agréable avec le beau temps. Les participants prêts à repartir en 2026 vers une autre destination.

Année 2026 :

- En janvier le 24 : Assemblée Générale avec repas.
- En février le 28 : Repas à thème (Breton).
- En mars le 29 : LOTO
- En mai le 7 : Balade d'une Journée en Dordogne
- En juin les 24 et 25 : Deux Jours sur TOULOUSE, visite de la Ville Rose à pied et en petit train touristique, repas cassoulet, la Maison de la Violette et le lendemain : usine AIRBUS le matin, déjeuner dans la zone aéronautique et Musée AEROSCOPIA (Concorde, Caravelle etc).

Quant au second semestre rien n'est encore fixé définitivement, mais repas, un autre loto et bien sûr notre voyage de 5 ou 6 jours. Les personnes qui désirent nous rejoindre seront les bienvenues. Toute l'Équipe du Club des Rameaux.



APE

Et voilà nous y sommes! La fin de l'année! Voici un petit tour d'horizon de l'année 2025 pour l'APE.

- Mars : Quel fabuleux loto !! Merci d'être venus aussi nombreux ! Nous étions 150 ! Waouh ! BRAVO ! Un immense merci pour vos dons. Un grand merci aux commerçants de la commune d'avoir si généreusement joué le jeu ! MERCI!!
- Juin : Nous avons financé le voyage scolaire de fin d'année des enfants à Rocamadour et à la Forêt des singes. De plus notre petite Kermesse de fin d'année eu lieu le dernier jour d'école. Nous avons pu assister au spectacle des enfants et profiter par la suite d'un repas partagé.
- Septembre : Nous avons organisé un moment convivial au lac d'Egletons pour permettre aux parents et aux enfants de se rencontrer et d'apprendre à se connaître. Nous avons la joie d'accueillir de nouvelles familles. Nous avons aussi élu un nouveau bureau :
Présidente : Marion Mathieu,
Trésorier : Ludovic Ropars,
Secrétaire : Laure Malagnoux.
- Octobre : Nous avons organisé un atelier parents/enfants sur le thème des « Objets anciens ». Les enfants ont pu feuilleter des cahiers d'écoliers des années 1930 et 1960, voir un trousseau d'écolier,

moudre du café avec un moulin à café, s'amuser avec un téléphone à roulette, essayer des sabots en bois, manipuler un poste radio et des corbeilles à pain. Le 31 octobre, nous avons organisé un après-midi Halloween: atelier découpage de citrouilles, goûter d'Halloween et la traditionnelle chasse aux bonbons dans le bourg étaient au programme. Un grand merci pour l'accueil que vous leur avez réservé ! Merci pour toutes ces sucreries !

- Décembre : Nous avons financé le bus afin que les élèves puissent se rendre au spectacle de Noël offert par la ComCom.
- le 19 décembre : La fête de Noël, au foyer rural. Au programme : chants de Noël des enfants, goûter de Noël pour petits et grands, décoration collective du sapin, ouverture des cadeaux et histoires racontées par des conteuses amatrices. Nous vous attendons avec grand plaisir pour partager ce doux moment.

Nos futurs projets jusqu'en juin 2026 :

- Nous vous donnons rendez-vous le 26 avril 2026 pour notre loto annuel. Nous vous attendons nombreux pour un après midi convivial avec de beaux lots en jeu !
- Nous envisageons bien évidemment de reconduire la Kermesse de fin d'année. Food truck ? Atelier cirque ?

Nous sommes en pleine réflexion pour concocter un beau moment de partage.

Vous pourrez retrouver toutes les informations à propos de nos événements sur PanneauPocket et dans vos boîtes aux lettres. Les bénéfices réalisés lors de ces événements servent à financer les sorties scolaires, du matériel pour les enfants et à organiser, aussi, de beaux moments pour ces derniers.

Le mot de la présidente :

Je tenais à remercier les membres du bureau de l'APE, ainsi que tous les parents pour leurs investissements. Merci pour votre temps! Merci pour ces heures à faire des cookies, des muffins, des crêpes, à participer à des sondages, pour la mise en place des événements, pour les heures de rangement...à donner simplement de vous ! Un immense merci !

L'APE remercie Anton et ses parents, Laure et Joris, pour la mise à disposition de leur magnifique cabane en bois, dans la cour de l'école, ainsi que d'avoir organisé et animé l'atelier sur les objets anciens.

Merci à la mairie pour son soutien ainsi que aux habitants de la commune.

Heureux et Lumineux temps des fêtes !

Marion Mathieu
Ludovic Ropars
Laure Malagnoux



FOURRIÈRE - BILAN ET RAPPEL

Notre commune est conventionnée avec la SPA pour assurer le service de fourrière animale. En 1 an, ce sont 3 chiens et 6 chatons qui ont été pris en charge par la SPA de Chameyrat.

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire d'identifier ses animaux de compagnie (chien, chat, furet) sous peine d'une contravention de 4ème classe pouvant aller jusqu'à 750 €. En cas de perte, la recherche d'un animal de compagnie est facilitée s'il a une identité. Un animal identifié a 40% de chances supplémentaires d'être rendu à son propriétaire. Cela permet également de réduire les risques de vol. Si l'animal de compagnie a disparu du domicile, il est alors considéré comme en divagation. Un animal non identifié peut être mis à l'adoption voir euthanasié s'il est conduit en fourrière. **Pour les protéger, faites-les identifier !**

Concernant les chatons, il s'agit de 2 portées de 3 chatons qui, s'ils n'avaient pas été capturés et confiés à la SPA seraient devenus des chats errants et auraient eux-mêmes engendré d'autres chatons au fil des années.

En effet, la reproduction incontrôlée des chats peut conduire à l'expansion de nombreuses colonies qui peuvent créer des nuisances et dérégler des écosystèmes, et sont surtout sources de misère animale. En 4 ans, un couple de chats peut faire naître plus de 20 000 descendants ! De plus, les chats errants présentent souvent un mauvais état de santé (faim, bagarres et donc blessures, décès ; non vaccinés ils sont également vecteurs de maladies) et ont par conséquent une espérance de vie plus courte. Nous vous rappelons qu'une campagne de stérilisation des chats errants a été faite en 2021 afin d'enrayer leur prolifération.

Par ailleurs, les refuges sont saturés, c'est pourquoi **il est primordial de stériliser vos animaux**, chat comme chien.

ASSOCIATION AGRÉÉE DE PÊCHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE (AAPPMA) « LA TRUITE DES MONÉDIÈRES »

Faune piscicole emblématique du Limousin.

La truite commune "**Salmo trutta fario**" espèce quasi menacée au sens de l'union Internationale pour la conservation de la nature et des espèces autochtones les plus fréquentes des cours d'eau du Limousin.

L'Aappma* de la truite des Monédières et ses bénévoles œuvrent chaque année à favoriser la reproduction de la truite fario sur différents cours d'eau du territoire de gestion, par la création de frayères artificielles (apport de granulat) ainsi que la restauration de naturelles existantes (décolmatage), afin d'augmenter les chances de fréquentation en augmentant les surfaces disponibles à la ponte et d'éliminer le risque de surfréquentation et de destruction de pontes déjà effectuées lors de montées décalées sur les frayères, sachant que les femelles peuvent pondre entre fin octobre et mi-décembre suivant les années directement lié aux conditions météo « baisse des températures », et coup d'eau favorisant la migration vers les tributaires.

Pour info : Une femelle de 20 cm, correspondant à la taille légale de capture en Corrèze pond environ 160 œufs, sur ces 160 œufs seulement 25 truitelles d'environ 14 cm un an plus tard auront survécu.

À 3 ans 1/2 en octobre 2 à 3 truites seulement (prédation naturelle, mortalité, prélèvement) vont pouvoir se reproduire, elles mesureront environ 26 cm, d'où l'intérêt de laisser en place quelques beaux géniteurs, afin d'assurer une descendance viable et 100% sauvage.

***Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique**

Halieutiquement vôtre.

Marc BOUVARD

Président de l'Aappma la truite des Monédières.



POINT D'APPORT VOLONTAIRE ET CONTAINERS À ORDURES MÉNAGÈRES :

Les abords du point de collecte du SIRTOM ainsi que ceux des containers à ordures ménagères ne sont pas respectés et deviennent de véritables dépotoirs. Il est rappelé qu'il est totalement interdit de déposer ses déchets autour des containers.

USAGE DU FEU :

Nous rappelons que l'usage du feu est strictement interdit aux particuliers (brûlage de tous les déchets, y compris des déchets verts). Aucune dérogation n'est possible, seuls les professionnels peuvent demander une dérogation auprès des services de la DDT (Direction Départementale des Territoires).

ENTRETIEN DES TROTTOIRS, L'AFFAIRE DE TOUS !

L'entretien des trottoirs doit être assuré par chaque riverain (propriétaire ou locataire) le long de son habitation, en toute saison, et ce conformément à l'arrêté municipal du 08/01/2021.

En cas d'accident, votre responsabilité peut être engagée.

Les mauvaises herbes qui poussent le long des murs sont également à enlever par les riverains.

Il vous est donc demandé de :

- Balayer les feuilles mortes/fleurs et autres détritiques, sans les jeter sur la voie publique et sans obstruer les regards d'eaux pluviales. Ces déchets doivent être ramassés et évacués selon leur nature
- Désherber / démousser soit par arrachage, binage ou autre moyen à l'exclusion des produits phytopharmaceutiques. Ces déchets végétaux doivent être ramassés et évacués à la déchetterie.
- Déneiger en déblayant la neige et assurant le salage ou sablage en cas de verglas.

En cas de non-respect de cette obligation, vous vous exposez à une amende.

HORAIRES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE UTILISANT DES APPAREILS À MOTEUR :

Jours de semaine : 8h30-12h et 14h30-19h30

Samedi : 9h-12h et 15h-19h

Dimanche et jours fériés : 10-12h

(Arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage, article 20 relatif aux propriétés privées – Préfecture de la Corrèze – 24/11/1999).

HORAIRES ÉCLAIRAGE PUBLIC

Pour un éclairage public nécessaire, suffisant et durable, désormais celui-ci sera interrompu totalement du 1er mai au 15 septembre et de 21h à 7h du 16 septembre au 30 avril.

LABELLISATION « 4 ÉTOILES » VILLES ET VILLAGES ÉTOILÉS

L'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN) a annoncé en septembre dernier les résultats des inscriptions pour sa nouvelle campagne de labellisation « Villes et villages étoilés ». Remis depuis 2009, ce label récompense les communes qui « *agissent pour la qualité de la nuit et l'environnement nocturne tant pour les humains que la biodiversité, pour réduire la pollution lumineuse et éviter les dépenses budgétaires et consommations d'énergie inutiles, sans négliger confort ou sécurité* », précise l'association.

Notre commune, déjà titulaire de deux étoiles depuis plusieurs années, grâce au travail effectué, notamment dans le cadre du programme « Éclairons demain », en lien avec la FDEE 19, a obtenu 4 étoiles. Ce label, valable quatre ans, et soutenu par le Ministère de

la Transition Ecologique (en 2019-2020), est relayé par l'Association des Maires de France, la Fédération nationale des Parcs Naturels Régionaux, les Éco-maires, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et l'Union nationale des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE / CENTRE DU SERVICE NATIONAL DE LIMOGES

Depuis le 01/01/1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16^{ème} anniversaire et dans les trois mois suivants.

À l'issue de cette démarche, le maire remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Centre du service national et de la jeunesse

88 rue du pont St-Martial – CS 93220 - 87032 Limoges cedex 1

Accueil téléphonique : 09 70 84 51 51 (numéro d'appel non surtaxé)

Du lundi au jeudi : 8h30-11h45 / 13h30-16h

Le vendredi : 8h30-11h45/13h30-15h30

E-mail : csnj-limoges.trait.fct@intradef.gouv.fr

<https://www.defense.gouv.fr/jdc>

Possibilité de réaliser la JDC en ligne à partir d'un compte personnel sur le site majdc.fr

LISTES ÉLECTORALES

Depuis le 11 mars 2019, chaque électeur peut interroger sa situation électorale (ISE) sur le site service-public.fr afin de se renseigner sur sa commune d'inscription et sur le bureau dans lequel il est inscrit pour voter.

Si l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il sera invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site.

Tout nouvel habitant de la commune doit demander son inscription sur les listes électorales, cela ne se faisant pas de manière automatique.

Depuis le 1^{er} janvier 2019 et avec l'entrée en vigueur du Répertoire Électoral Unique (géré par l'INSEE), toute personne peut solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6^{ème} vendredi précédent ce scrutin. Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Lors de votre demande d'inscription en mairie, merci de vous munir d'une pièce d'identité (passeport ou carte nationale d'identité) et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture de gaz, électricité, téléphone fixe, eau, avis d'imposition ou de non-imposition...).

Informations en Mairie au 05 55 93 09 94

et sur <https://www.service-public.fr>

RECENSEMENT DES PERSONNES ISOLÉES CANICULE/GRAND FROID

La mairie tient un registre recensant les personnes isolées et vulnérables en cas de canicule et grand froid.

Renseignements et inscriptions en mairie au 05 55 93 09 94.

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE SERVICE RAMASSAGE ORDURES MENAGÈRES

Le service ordures ménagères de la Communauté de Communes Ventadour Egletons Monédières vous informe que depuis 2025, les abonnés de la redevance des ordures ménagères pourront opter pour le prélèvement automatique en 4 fois.

Pour ce faire, un mandat accompagné d'un RIB (téléchargeable sur le site internet de la Communauté de Communes VEM), doit être complété et retourné soit :

- par mail à : administratif-om@cc-ventadour.fr
- par courrier au siège de la Communauté de communes Ventadour Egletons Monédières 1 Avenue de l'épinette 19550 LAPLEAU.

Toutefois, le caractère contractuel du prélèvement automatique implique qu'il s'agit d'un mandat révocable à tout moment par l'utilisateur, qui reste entièrement libre de la gestion de sa trésorerie.

Le service des ordures ménagères reste disponible pour toute demande de renseignement complémentaire.

DISTRIBUTION DE SACS CABAS

Dans le cadre de la mise en place des colonnes de tri et de la fin du ramassage des sacs jaunes, la Communauté de Communes a livré en mairie des sacs cabas à distribuer à la population afin d'accompagner les usagers dans leurs gestes de tri.

Vous pouvez venir récupérer contre signature votre sac cabas à la mairie aux heures d'ouverture, lundi de 8h30 à 12h30, mercredi de 8h30 à 12h30 et vendredi.

MES DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE, SUR <https://ideau.atreal.fr>

ARRÊT DES ENCOMBRANTS EN PORTE À PORTE

Le service ordures ménagères de la Communauté de Communes Ventadour Egletons Monédières vous informe de l'arrêt en porte à porte pour la collecte des encombrants.

Toutefois, il y a la possibilité de location d'une benne. Pour cela, les particuliers doivent nous contacter au 05 55 93 00 93.

TARIF 2026 :

- 85 € : location de la benne
- 130 € : par transfert de la benne
- 207,12 € par tonne : coût du tonnage des encombrants

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

INFORMATION

À compter du 01/07/2022, les règles concernant la forme et la publicité des actes des collectivités sont modifiées.

Désormais :

- **La liste des délibérations** est affichée et publiée sur le site internet de la commune dans la semaine qui suit la séance
- **Le procès-verbal** est approuvé à la séance suivante ; il sera affiché dans la semaine qui suit son approbation.

Les délibérations sont consultables en mairie.

Nb : Par délibération du 01/07/2022, le conseil municipal a choisi la publicité des actes réglementaires et décisions ne représentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel par voie d'affichage (délibérations, décisions du Maire et arrêtés)

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 14/03/2025

Points à l'ordre du jour	Objet de la délibération	Décision : <i>Approuvée - Ajournée</i>
1	Vote Compte Financier Unique / 4 budgets (Principal commune, Caisse des Écoles, Eau, Assainissement)	Approuvées
2	Affectation du résultat d'exploitation 2024 / 4 budgets	Approuvées
3	Taxes Directes Locales 2025	Approuvée
4	Budgets Primitifs 2025 / 4 budgets	Approuvée
5	Subventions 2025	Approuvée
6	Contribution 2025 aux fonds de compensation des charges territoriales (PNR)	Approuvée
7	Contractualisation départementales 2023-2025 - Avenant redéploiement : - Achat broyeur d'accotement ; - Rénovation énergétique bâtiments mairie école	Approuvées
8	O.N.F. : Programme annuel des coupes de bois	Approuvée
9	CCVEM : Service commun d'instruction des Autorisations du Droit des sols (ADS)	Approuvée
10	CCVEM : Service commun / délégation à la Protection des Données (RGPD)	Approuvée
11	CDG19 : Protection Sociale Complémentaire / Risque santé	Approuvée
12	CDG19 : Mission complémentaire à l'assistance à la fiabilisation des droits en matière de retraite	Approuvée
13	Redevance 2025 pour occupation du domaine public routier due par les opérateurs de communications électroniques (RODP 2025)	Approuvée
14	Participation fiscalisée aux dépenses de la Fédération Départementales d'Électrification de la Corrèze 2025 (FDEE19)	Approuvée
15	Motion pour le maintien de la Section Aérienne de Gendarmerie d'Égletons	Approuvée

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 13/06/2025

Points à l'ordre du jour	Objet de la délibération	Décision : <i>Approuvée - Ajournée</i>
1	Aide départementale pour travaux de rénovation des menuiseries à l'ancienne « Maison Beyne » - Avenant au contrat 2023-2025	Approuvée
2	Lancement opération de sécurisation du Pont de Franchesse au titre du Programme National Ponts	Approuvée
3	Rectification foncière / VC 4	Ajournée
4	Projet d'acquisition de 4 maisons d'habitations Domocentre de Corrèze Habitat rue de l'Etang	Approuvée
5	Redevances services eau et assainissement / 2026	Ajournée
6	Motion Fédération Agir pour la ligne Clermont Ferrand – Le Mont Dore – Ussel - Tulle	Approuvée
7	Décisions Modificatives / budgets Eau et Assainissement	Approuvée
8	Avance remboursable du budget principal vers le budget annexe assainissement	Approuvée

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 26/09/2025

Points à l'ordre du jour	Objet de la délibération	Décision : <i>Approuvée - Ajournée</i>
1	- Classement du CR 26 en VC 26 - Déclassement de la VC 25 en CR 25 - Mise à jour du tableau de classement des voies communales	Approuvées
2	Lancement d'une procédure de bien en état d'abandon manifeste envers Corrèze Habitat pour les 3 logements Domocentre rue de l'Etang	Approuvée
3	- Rectification foncière VC 3 - Rectification foncière VC 4	Approuvées
4	Mise en œuvre de la participation employeur en matière de protection sociale complémentaire – risque santé – Procédure convention de participation proposée par le CDG 19	Approuvée
5	Prise en charge des frais occasionnés par les déplacements temporaires	Approuvée
6	Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2024	Approuvée
7	Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement 2024	Approuvée
8	Redevances services eau et assainissement 2026	Approuvée
9	Redevance Consommation d'eau et redevance pour performance des réseaux d'eau potable 2026	Approuvée
10	Mise en sommeil budget caisse des écoles	Approuvée
11	Autorisation d'occupation temporaire du domaine public camping municipal de St-Yrieix-le-Déjalat	Approuvée

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/12/2025

Points à l'ordre du jour	Objet de la délibération	Décision : Approuvée - Ajournée
1	Renouvellement contrat d'assurance statutaire du personnel / 2026	Approuvée
2	Modification des statuts de la Communauté de Communes Ventadour Egletons Monédières – Ajout de la compétence Autorité Organisation de la Petite Enfance et mises à jour	Approuvée
3	Décisions Modificatives	Approuvée
4	Autorisation avant vote du Budget Primitif 2026 pour Dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent / budget principal Commune, Eau, Assainissement	Approuvée
5	Demandes d'aides pour financement achat tracteur et matériels de voirie	Ajournées
6	Demande d'admissions en non-valeur / budget principal	Approuvée
7	Déneigement des voies communales / 2026	Approuvée
8	Redevance Agence de l'eau Adour Garonne pour performance des systèmes d'assainissement collectif 2026	Approuvée
9	- Modification des statuts de la FDEE19 ; - Convention / programme rénovation Eclairage Public 2025-2026	Approuvée
10	Motion AMF de soutien pour la liberté locale et les moyens d'agir des communes	Approuvée

LE DÉMARCHAGE POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS PRUDENCE !



**Pour éviter
les arnaques
à la rénovation
énergétique,
adoptez les bons
réflexes.**

Avant de vous engager, pour éviter toutes arnaques, contactez vos **conseillers locaux, neutres, gratuits et indépendants** de vos Espaces Conseils France Rénov' de Tulle et Ussel,

- par téléphone les mardis et jeudis au 05 55 20 88 96
- par mail à renov.energie@cpiecorreze.com



avec



BUDGET PRINCIPAL 2025

Chapitre	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Montant	Chapitre	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Montant
			013	Atténuation de charges	0,00
			70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	105303,63
011	Charges à caractère général	160150,00	73	Impôts et taxes (sauf 731)	23000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	230000,00	731	Fiscalité locale	139000,00
014	Atténuation de produits (FPIC)	5000,00	74	Dotations et participations	201010,00
65	Autres charges de gestion courante	65584,00	75	Autres produits de gestion courante	37000,00
	Total des dépenses de gestion des services :	460734,00		Total des recettes de gestion des services :	505313,63
66	Charges financières	9700,00	76	Produits financiers	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	77	Produits spécifiques	0,00
68	Dotation aux provisions	0,00	78	Reprises amortiss., dépréciations, provisions (semi-budgétaires)	0,00
	Total des dépenses réelles et mixtes de fonctionnement :	470434,00		Total des recettes réelles et mixtes :	505313,63
023	Virement à la section d'investissement (autofinancement) Op. d'ordre	259800,00	042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	666,00	043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00		Total des recettes d'ordre de fonctionnement :	0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement :	260466,00		Total des recettes de fonctionnement :	505313,63
D002	Résultat de fonctionnement reporté :	0,00	R002	Résultat de fonctionnement reporté :	225586,37
	Total des dépenses de la section de fonctionnement :	730900,00		Total des recettes cumulées de la section de fonctionnement :	730900,00

Chapitre	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	Montant	Chapitre	RECETTES D'INVESTISSEMENT	Montant
20	Immobilisations incorporelles (études de projets)	0,00	13	Subventions d'investissement	123851,00
21	Immobilisations corporelles	288540,00		Total des recettes d'équipement :	123851,00
23	Immobilisations en cours	83000,00	10	Dotations, Fonds et Réserves (sauf 1068)	28536,62
	Total des dépenses d'équipement	371540,00	16	Emprunt	0,00
16	Capital Emprunts	47000,62	024	Produit des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des dépenses financières	47000,62		Total des recettes financières :	28536,62
	Total des dépenses réelles d'investissement :	418540,62		Total des recettes réelles d'investissement :	152387,62
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	021	Virement de la section de fonctionnement	259800,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	040	Opération d'ordre transf. entre sections	666,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		Total des recettes d'ordre d'investissement :	260466,00
	Total des dépenses d'investissement :	418540,62		Total des recettes d'investissement :	412853,62
D001	Solde d'exécution négatif reporté	45959,38	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé, affectation du résultat	51646,38
	Total des dépenses d'investissement cumulées :	464500,00		Total des recettes d'investissement cumulées :	464500,00

BUDGET EAU 2025

Chapitre	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Montant	Chapitre	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Montant
			013	Atténuation de charges	0,00
011	Charges à caractère général	34100,00	70	Ventes produits fabriqués, prestations	48940,09
012	Charges de personnel	6000,00	73	Impôt et taxes	0,00
014	Atténuation de produits (Reversement à Agence Eau Adour Garonne)	4000,00	74	Dotations et participations	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5000,00	75	Autres produits de la gestion courante (fctva)	656,00
	Total des dépenses de gestion des services :	49100,00		Total des recettes de gestion des services :	49596,09
66	Charges financières	115,00	76	Produits financiers	0,00
67	Charges exceptionnelles	4304,00	77	Produits exceptionnels (subvention de la commune)	3878,00
68	Dotations amortissements, dépréciations, provisions	2000,00	78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00
022	Dépenses imprévues	4400,00		Total des recettes réelles d'exploitation :	53474,09
	Total des dépenses réelles d'exploitation :	10819,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	14219,41
023	Virement à la section d'investissement	0,00	043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (Dotations amortissements)	31231,00		Total des recettes d'ordre d'exploitation :	14219,41
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00		Total des recettes réelles et d'ordre :	67693,50
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation :	31231,00	R002	Résultat reporté	23456,50
	Total des dépenses réelles et d'ordre :	42050,00		Total des recettes d'exploitation cumulées :	91150,00
	Total des dépenses d'exploitation :	91150,00			

Chapitre	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	Montant	Chapitre	RECETTES D'INVESTISSEMENT	Montant
20	Immobilisations incorporelles	2000,00	13	Subventions d'investissement	0,00
21	Immobilisations corporelles	32230,13	16	Emprunt	0,00
23	Immobilisations en cours	25000,00		Total des recettes d'équipement :	0,00
	Total des dépenses d'équipement	59230,13	10	Dotations, Fonds et Réserves (fctva)	8439,19
16	Capital Emprunts	5500,00		Total des recettes financières :	8439,19
	Total des dépenses financières	5500,00		Total des recettes réelles d'investissement :	8439,19
	Total des dépenses réelles d'investissement :	64730,13	021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
040	Opération d'ordre de transfert entre sections (subv. d'équipement)	14219,41	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements des Immo.)	31231,00
041	Opération d'ordre à l'intérieur de la section (2156)	48001,46	041	Opération d'ordre à l'intérieur de la section (203)	48001,46
	Total des dépenses d'ordre d'investissement :	62220,87		Total des recettes d'ordre d'investissement :	79232,46
D001	Solde d'exécution négatif reporté	0,00		Total recettes réelles et d'ordre :	87671,65
	Total des dépenses d'investissement :	126951,00	R001	Solde d'exécution positif reporté	39279,35
				Total des recettes d'investissement cumulées :	126951,00

BUDGET ASSAINISSEMENT 2025

Chapitre	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Montant	Chapitre	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Montant
			013	Atténuation de charges	0,00
011	Charges à caractère général	2186,00	70	Ventes produits fabriqués, prestations	17294,56
012	Charges de personnel	2000,00	73	Impôt et taxes	0,00
014	Atténuation de produits (Reversement à Agence Eau Adour Garonne)	1510,00	74	Dotations et participations	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1500,00	75	Autres produits de la gestion courante (fctva)	302,00
	Total des dépenses de gestion des services :	7196,00		Total des recettes de gestion des services :	17596,56
66	Charges financières	3150,00	76	Produits financiers	0,00
67	Charges exceptionnelles	50,00	77	Produits exceptionnels (subvention de la commune)	0,00
68	Dotations amortissements, dépréciations, provisions	500,00	78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		Total des recettes réelles d'exploitation :	17596,56
	Total des dépenses réelles d'exploitation :	10896,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10250,37
023	Virement à la section d'investissement	0,00	043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (Dotations amortissements)	20817,00		Total des recettes d'ordre d'exploitation :	10250,37
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00		Total des recettes réelles et d'ordre :	27846,93
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation :	20817,00	R002	Résultat reporté	3866,07
	Total des dépenses réelles et d'ordre :	31713,00		Total des recettes d'exploitation cumulées :	31713,00
	Total des dépenses d'exploitation :	31713,00			

Chapitre	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	Montant	Chapitre	RECETTES D'INVESTISSEMENT	Montant
20	Immobilisations incorporelles	0,00	13	Subventions d'investissement	0,00
21	Immobilisations corporelles	1323,63	16	Emprunt	0,00
23	Immobilisations en cours	1000,00		Total des recettes d'équipement :	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2323,63	10	Dotations, Fonds et Réserves (fctva)	5806,09
16	Capital Emprunts	19000,00		Total des recettes financières :	5806,09
020	Dépenses imprévues	0,00		Total des recettes réelles d'investissement :	5806,09
	Total des dépenses financières	19000,00	021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement :	21323,63	040	Opérations d'ordre de transferts entre sections (amortisst des Immo.)	20817,00
040	Opération d'ordre de transfert entre sections (subv. d'équipement)	10250,37		Total des recettes d'ordre d'investissement :	20817,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement :	10250,37		Total recettes réelles et d'ordre :	26623,09
D001	Solde d'exécution négatif reporté	0,00	R001	Solde d'exécution positif reporté	4950,91
	Total des dépenses d'investissement :	31574,00		Total des recettes d'investissement cumulées :	31574,00

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes



PROTÉGEZ LES ACCÈS



- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable ;
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme).

AVANT DE PARTIR EN VACANCES



- Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...);

- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance: une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence ;

SOYEZ PRÉVOYANT



- Photographiez vos objets de valeur ;
- Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

SOYEZ VIGILANT



- Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés ;
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous ;
- Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée ;
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité ;
- Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture.



- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne ;



- Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...



Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences sur vos réseaux sociaux. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

NE COMMETEZ PAS D'IMPRUDENCE



- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés ;
- N'inscrivez ni votre prénom ni votre situation matrimoniale sur votre boîte aux lettres ;
- Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

17

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare en composant le 17

Vous partez en vacances ? Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile à condition de signaler votre absence. Vous disposez de deux possibilités pour vous inscrire au dispositif QTV :

- en vous déplaçant auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie de votre choix ;
- en vous inscrivant en ligne via le site service-public.fr

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

LES BONS GESTES
Qui appeler en cas d'urgence ?

Vous avez trouvé un animal sauvage blessé ou jeune :

Il s'agit d'un oiseau ?
SOS Faune-Sauvage du Limousin
07 78 07 11 23
contactsosfaunesauvage@gmail.com

Il s'agit d'un mammifère (hérisson, chauve-souris...)?
Association ERINA
07 44 95 08 99
associationerina@gmail.com

Vous avez besoin de conseils sur la cohabitation avec la faune sauvage :

Pour les oiseaux, LPO Limousin
05 55 32 20 23
limousin@lpo.fr

Pour les mammifères, reptiles et amphibiens, GMHL - Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin
05 55 32 43 73
gmhl@gmhl.asso.fr

Attention la LPO et le GMHL ne sont pas des centres de soins, nous ne prenons pas en charge d'animaux sauvages dans nos locaux ! Merci pour votre compréhension.

Plus de conseils sur : lpo.fr/la-lpo-en-actions/agir-pour-la-faune-en-detresse

Illustrations © Carole Tournaud-LPO - Photos © 2020 des auteurs auteurs.

LPO Agir pour la biodiversité

La CYBERgerie
agence web de proximité

Sites internet
Applications web & mobile

Création graphique & multimédia

lacybergerie.fr
07 44 72 20 72

Benjamin Monteux
3 Les chaussades
19300 Saint Yrieix le Déjalat

herbalchimie@mailo.com
06 11 37 97 94

Rando Millevaches
NATURE EN LIMOUSIN

RANDO-MILLEVACHES.FR
À PIED, À CHEVAL, À VÉLO, LES SENTIERS À PORTÉE DE CLIC !

PRÉPAREZ VOS ITINÉRAIRES EN LIGNE SUR LE SITE WEB RANDO-MILLEVACHES.FR

PLUS DE 200 CIRCUITS DÉCRITS ET ILLUSTRÉS ACCESSIBLES GRATUITEMENT

SUIVEZ LE TRACÉ GPS PENDANT VOTRE RANDONNÉE SUR L'APPLICATION

App Store
Google play

LA MARCHÉ D'ÉTÉ

M&Vous

Marine Chezalviel Coiffeuse à domicile

f M et Vous Coiffure à domicile **Tél : 06 81 99 98 99**

Romain demey entreprise

Rd placo peinture

Refaites vos intérieurs en toute tranquillité

29av des monedieres 19300st yrieix le dejalat
Tél: 0763989612
Mail: demeyromain297@gmail.com

VIE ÉCONOMIQUE

Justitia Pontillon
LA FEMME HORS NORME

La Femme Hors Norme
ENTREPRENEURAT - LEADERSHIP - DEV PERSO

Coach & Mentore de Talents Atypiques

lopetit@lafemmhorsnorme.com
www.lafemmhorsnorme.com

Chez Dominique

Atelier de Retouches, de Repassages et de
Création d'accessoires



1 Rue du Pré Malhomme
19300 Saint-Yrieix-Le-Déjalat

0647134075

nr siret: 84509649400016



Auto - Entrepreneur Paul Girard
COUVERTURE CHARPENTE MAÇONNERIE
TRAVAUX D'INTÉRIEUR

9 rue du Lavoir 19300 Saint Yrieix le Déjalat

07.86.39.27.69

paul.gir@orange.fr

SIRET : 91191109700010

Saint Yrieix Le Déjalat 19300

Elinas Pascal
Maçonnerie-Entretien
0675496962
0675496962@orange.fr

MTTI
Maintenance industrielle et matériel roulant
Modification et installation de machines
06.08.48.61.62. michael.tronche@orange.fr

**Michael Tronche
Technique
Industrielle**

SARL Michael Tronche Technique Industrielle
9 avenue des Monédières - 19300 ST Yrieix le Déjalat
SIRET : 824 560 302 00018

Stéphane BOUDRIE

06 70 31 12 43
stephane.boudrie75@gmail.com

Multi-services

Dominique et Drikje LEPAGE

Le Jardin du Centaure
Aromates et tisanes

Boutique : tous les jours (sauf dimanche)
Jardin botanique : visite libre du 1^{er} mai au 30 sept
Animations voir site
www.jardin-du-centaure.fr

Entrée libre

Ampouillange
S'Yrieix le Déjalat
05 55 93 93 79
06 51 20 44 04

Confitures et Nourtilles

Lo topin Limousi

EARL viellemaison
19300 S'Yrieix le déjalat
TEL: 05 55 93 03 88